

# Ports : des tarifs plus clairs

A LA UNE / LANTON / Publié le 26/03/2019 à 4h00 par Chantal Moreau.



▲ Cyril Clément (à gauche), Marie Larrue et Michel Ferron ont répondu à l'invitation du Club Nautique Lantonnais. ©PHOTO C. M.

**PREMIUM** Une quarantaine d'intéressés est venue, vendredi dernier, à l'invitation du Club Nautique Lantonnais (CNL) écouter le directeur du Syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon (SMPBA), Cyril Clément.

Celui-ci est venu à la rencontre des usagers, accompagné de la maire, Marie Larrue, représentante du Conseil syndical et de Michel Ferron, président de l'Unan 33 (Union des navigateurs de Gironde). Ce fut l'occasion à la fois d'une présentation du Syndicat – qui, rappelons-le, gère depuis maintenant plus d'un an, 14 ports du Bassin, dont les ports départementaux – et de ses missions : les travaux dans les ports et la gestion du domaine public avec la création d'une police portuaire.

## Ménage dans les irrégularités

Le volet travaux est détaillé sur le site Internet [www.smpba.fr](http://www.smpba.fr), dont un bel exemple se déroule actuellement sur le port de Cassy pour lequel le Syndicat consacre 1,2 million d'euros à la réfection de 220 mètres linéaires de quais.

Côté tarifs : « Il y avait 14 tarifications liées à des pratiques historiques », explique le directeur qui, devant une telle complexité, a dû « partir d'une page blanche » pour établir la nouvelle grille pour les quelque 5 000 usagers. Celle-ci est maintenant « homogène, fonction des infrastructures mises à disposition, et de la capacité de temps à naviguer », après un grand ménage fait dans les irrégularités (sous-locations, tarifs préférentiels...).

Les questions du public ont aussi porté sur la plate-forme de paiement en ligne qui ne fonctionne pas et nécessite donc de « contacter les capitaineries », sur les listes d'attente, les échanges de place. Il existe une liste par commune : « La loi ne permet pas de l'afficher mais on peut connaître son numéro sur la liste à la capitainerie. »

Les échanges ont aussi permis d'évoquer les réglementations et certains points sensibles : le chenal du port de Fontainevieille qui se bouche avec le sable apporté par le cours d'eau du Massurat, le ponton d'accueil à rétablir à Cassy, etc. Les questions et réponses se sont ainsi succédé au fil de l'eau illustrant l'intérêt de telles rencontres.

AUCUN COMMENTAIRE

RÉAGIR